



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 6 février 2022

## **SUD éducation apporte tout son soutien aux AESH du 94 en grève !**

Depuis le 10 janvier 2022, les personnels accompagnant·es des élèves en situation de handicap du Val-de-Marne sont en grève illimitée. Elles et ils refusent les avenants à leurs contrats de travail qui leur sont imposés par la DSDEN et le Rectorat.

À travers ces avenants, l'académie de Créteil entend poursuivre le déploiement des PIAL. Ces Pôles inclusifs d'accompagnement localisés sont un outil de mutualisation des moyens d'accompagnement et ont comme conséquences :

- la dégradation des conditions d'accompagnement des élèves qui bénéficient de moins en moins d'heures d'aide humaine à leurs côtés par semaine ;
- la dégradation des conditions de travail des AESH qui voient leur zone d'intervention étendue, leur emploi du temps changer régulièrement et qui ne peuvent plus mener à bien leurs missions.

L'école inclusive, sans moyens à la hauteur des besoins, n'est qu'un slogan publicitaire. La logique d'économie budgétaire va à l'encontre de celle d'un service public d'éducation de qualité pour toutes et tous les élèves.

Les AESH du 94 dénoncent également les bas salaires et les temps incomplets imposés. Les ridicules augmentations de salaires concédées par Blanquer ne résolvent en rien la question de la précarité. Preuve en est, l'indice de rémunération de l'échelon 1 est repassé sous le niveau du SMIC au 1er janvier 2022, obligeant le ministère à revoir une nouvelle fois la grille.

**Fédération SUD Éducation**

📍 31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ [fede@sudeducation.org](mailto:fede@sudeducation.org)

🌐 [www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)



La grande majorité des AESH ont des contrats à temps incomplets, réduisant d'autant les revenus, jusqu'à passer sous le seuil de pauvreté.

Aux côtés des grévistes du 94 et des organisations syndicales qui les soutiennent, SUD éducation revendique :

- l'abandon des PIAL ;
- de réelles augmentations de salaires ;
- un temps de travail à taux pleins pour 24h d'accompagnement hebdomadaire ;
- la titularisation dans un corps de fonctionnaire des AESH.

Les journées de grève nationale (8 avril, 3 juin et 19 octobre) démontrent que les AESH sont déterminé·es à faire entendre leurs revendications et à obtenir satisfaction.

**Mardi 8 février, les AESH du 94 manifesteront au ministère, à 14h au métro Solférino. SUD éducation se tient à leurs côtés !**

Une caisse de grève en ligne est ouverte pour leur permettre de tenir : <https://www.leetchi.com/c/caisse-de-solidarite-avec-la-greve-illimitee-des-aesh-du-val-de-marne>